

S. S. *St-Malo*, et sur quels autres navires que possède le gouvernement canadien, soit par l'entremise d'une ou de plusieurs corporations de la Couronne, ou autrement?

8. La supposée Commission maritime, en 1950, ou vers cette époque, a-t-elle consenti au transfert de 123 navires immatriculés au Canada à une immatriculation britannique? Sinon, combien de navires ont-ils été ainsi transférés?

9. Si lesdits navires étaient encore immatriculés au Canada et qu'ils employaient des équipages canadiens, quelle somme d'argent, approximativement, aurait été dépensée dans l'industrie et les foyers canadiens?

10. En l'occurrence, quelle est la somme approximative d'impôt sur le revenu qu'aurait versée les officiers et marins canadiens au Trésor du Canada chaque année?